

## Procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2018

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

**Coopérateurs-trices présent-e-s :**

Berberat Jean-Louis, Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Gerber Samuel repr. La Commune de Lajoux, Kornmayer Monika repr. ASJF, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Keller Daniel repr. Ski-Club Petit-Val. Rebetez Albert, Rossinelli Nelly, Wermeille Vincent repr. AJSF

**Invité-e-s :**

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

**Excusé-e-s :**

Bourquin Catherine, Commune Le Noirmont, Commune de Saulcy, Crevoisier Michelle et Jean, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Gigandet Luc, Gogniat Monique, Juillerat Marcelin, Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Mauron Dominique, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, Pessor (p/M. Frossard Fabien), Rebetez Cécile, Rebetez Clément, Rebetez Daniel, Rebetez Philippe, Rossinelli Jean-Claude, Ruch Yvan, Schneider Sonia & Raymond, Ski-club Perrefitte (p/son prés.M.Gérard Houriet), Sté de gymn Les Genevez, Voirol Catherine & Christophe, Wiedmer Laurence

**Présidence :** Laure Negri

**Rédaction du PV :** Jean-Daniel Ecoeur

### 1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h.40 afin d'ouvrir l'assemblée. Souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes 14 personnes en les remerciant de leurs présences, et souhaite également la bienvenue à M. Godat (fiduciaire). Elle remercie Martine pour la préparation de la salle. Une minute de silence est demandée par la Présidente pour honorer la mémoire de Raymond Jecker et une pensée particulière pour son épouse Adrienne.

### 2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Olivier Pellaton & Daniel Keller sont nommés scrutateurs.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2017

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

#### **4. Présentation et approbation des comptes 17-18, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration**

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl pour la présentation des comptes ainsi que les annexes en page 6/7. Le compte de résultat se présente comme suit :

Chiffre d'affaire brut : CHF 19'157.30 ; les recettes des remontées CHF 18'338.60 ; du babylift CHF 818.70 ;

Les recettes de la location de la buvette CHF 5'385.60 et de l'espace publicitaire à CHF 7'800.—

Les amortissements s'élèvent à CHF 1'776.10 pour le bâtiment de la buvette et du babylift et dameuse.

Résultat des activités hors exploitation CHF 27'753.15 dont Fr.14'500.-- de la contribution de l'Association de soutien du Télési des Genevez.

Dissolution de la provision de CHF 5'500.-- concernant la TVA.

Bilan au 31.08.2018

Les actifs et les liquidités se monte à CHF 181'331.53 ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 20'059.-- celui de la dameuse à CHF 9'510.-- et le babylift à CHF 4.--, la dameuse à CHF 2'600.—

Les passifs transitoire se montent à CHF 10'105.10 ; des provisions ont été constituées pour la buvette CHF 11'165.60 pour les installations mécaniques CHF 91'500.-- la provision de la dameuse a été dissoute, soit CHF 26'000.--pour l'acquisition d'une nouvelle machine.

L'hypothèque s'élève à CHF 30'800.-- et le capital social reste stable à CHF 62'400.—

Le bénéfice de l'exercice 2017/18 se monte à CHF 2'143.60.

M. Godat nous fait lecture du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint. Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leurs collaborations.

#### **5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2017/18**

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Télési, passe en revue l'année 2017/18  
La Présidente qualifie la saison hivernale 2017/18 de compliquée. Avec 12 jours complets d'ouverture, elle se situe en-dessous de la moyenne. Son rapport en 6 points (saison hivernale 2017/18 ; situation financière ; location de la buvette ; panneau publicitaire ; autres faits ; comité ; que vous trouvez dans son intégralité en annexe !

## **6. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle**

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

## **7. Démissions / nominations au sein du comité**

La Présidente informe l'assemblée de deux démissions au sein du comité, soit Madame Noémie Pala et Jean-Daniel Ecoeur.

Laure Negri remercie les deux démissionnaires pour leurs engagements au sein du comité et leurs offres un cadeau en guise de remerciements.

Noémie s'occupera de la gestion du panneau publicitaire.

Actuellement il n'y a pas de candidats pour les remplacer et la Présidente lance un appel à l'assemblée si quelqu'un est intéressé. Mandat est donné au comité pour prendre contact avec différentes personnes.

Jean-Daniel Ecoeur demande la parole :

« Après plus de 15 années passées au sein du comité et participé à l'acquisition de deux dameuses, ainsi que du passage d'un ouragan Lothard, j'ai décidé de démissionner de la fonction de membre et Vice-Président du comité. Je pense qu'un changement est nécessaire, et la nouvelle personne apportera de nouvelles idées.

J'ai eu beaucoup de plaisir à œuvrer pour le téléski et rencontrer de grandes compétences chez tous les membres du comité venant d'horizons diverses, et ce dans une ambiance agréable. Au fil des années notre Société est devenu une véritable entreprise qu'il faut gérer.

Un point très important est la disponibilité de nos bénévoles, sans eux, le téléski ne pourrait simplement pas fonctionner. Un grand merci à tous les bénévoles.

Je souhaite plein succès à ma remplaçante ou remplaçant et une magnifique saison hivernale 2018/19 avec de la neige.

Un grand merci pour le cadeau. »

## **8. Communications**

La présidente nous informe des principales activités planifiées en 2019:

- **Samedi 26 janvier 2019** : soirée raclette avec descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **16.02.2019** : manches 3 & 4 de la Coupe Didier Cuche
- **31 juillet 2019** : soirée du 1<sup>er</sup> août
- **Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 29 novembre 2019**

## **9. Divers et imprévus**

Daniel Keller nous informe que le Ski-Club du Petit Val a octroyé un montant de Fr. 2'500.-- pour l'acquisition de notre nouvel dameuse. Et l'entraînement des membres du Ski-Club se fera le samedi matin.

La Présidente remercie chaleureusement le Ski-Club du Petit Val et informe que l'inauguration de la nouvelle dameuse aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2018 soit demain matin à 11h. au garage.

L'assemblée remercie la présidente par ses applaudissements.

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h30 pour ouvrir la deuxième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.